

**Zeitschrift:** Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.  
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

**Herausgeber:** Schweizer Film

**Band:** 6 (1940)

**Heft:** 87

**Rubrik:** Sur les écrans du monde

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mobilière qui a entrepris ladite construction a été avisée par lettre recommandée de l'A.C.S.R. du 17 mars 1938, des risques qu'elle encourrait en envisageant l'ouverture d'une nouvelle salle de cinéma à Morges. Elle n'a pas tenu compte de cet avertissement. Le Cinéma Odéon est actuellement terminé. Mr. Hinterhauser, membre de l'A.C.S.R., en est devenu locataire à titre éventuel et y a déjà fait diverses installations, en partie à ses frais.

Il existe à Morges déjà une salle de cinéma, au Casino, exploitée par Mr. Louviot, membre de l'A.C.S.R.

L'A.C.S.R. motive sa décision de refus par la politique économique suivie jusqu'ici et qui tend à éviter l'ouverture de nouvelles salles de cinéma lorsque le besoin ne s'en fait pas sentir.

Les questions à résoudre sont les suivantes:

a) L'ouverture d'une nouvelle salle de cinéma dans la ville de Morges est-elle opportune?

b) La Commission veut-elle accepter le fait accompli, au risque de créer un précédent, en encourageant les constructeurs d'immeubles à prévoir des salles de cinéma, en se disant qu'une fois l'installation terminée, il sera possible d'obtenir une autorisation, vu les capitaux engagés?

De l'ensemble de l'affaire (et après avoir mis en valeur les différents intérêts en cause, notamment ceux de l'A.L.S. et ceux de l'A.C.S.R.) il ne résulte pas que l'ouverture d'une nouvelle salle

à Morges soit opportune. La pétition produite par M. Hinterhauser et signée par de nombreuses personnes de Morges et environs n'est pas probante. Le cinéma du Casino paraît suffire aux besoins de la ville de Morges et de sa banlieue. Au surplus, les autorités morgiennes ne semblent pas désirer particulièrement l'ouverture d'un nouveau cinéma.

Enfin, la question des capitaux investis dans l'affaire n'a pas été prise en considération, vu notamment l'avertissement donné à temps aux constructeurs.

Par ces motifs  
la commission, à la majorité,  
décide

le recours est rejeté et M. Hinterhauser n'est pas autorisé à exploiter le Cinéma ODEON à Morges en tant que membre de l'A.C.S.R.

Le présent jugement, rendu à huis clos le 12 mars 1940, est notifié ce jour aux deux associations, ainsi qu'à M. Hinterhauser, soit à son Conseil Me. Pierre Loew, avocat à Lausanne.

Lausanne, le 2 avril 1940.

Pour la Commission paritaire:  
Le Président: *Pierre Rochat*. Le secrétaire: *P. Guignare*.

## Sur les écrans du monde

### SUISSE

#### **Pauline Carton en a assez de jouer les bonnes ...**

Il y a quelques semaines, «Cinémonde» a publié un article signé de Raymond Berner, qui s'élève contre les clichés usés, contre les gags éculés qui encombrent par trop le cinéma. Et l'auteur n'a pas ménagé les réalisateurs de films, qui distribuent aux mêmes acteurs toujours les mêmes rôles, la vieille fille à Alice Tissot, les femmes exaltées à Elvire Popesco, et les femmes de chambre, inévitablement, à Pauline Carton.

L'écho ne s'est pas fait attendre. Pauline Carton avait lu cet article, et de sa plus belle plume elle a écrit à l'auteur pour le remercier et lui dire qu'elle aussi, et plus encore que lui, en avait assez de jouer les bonnes. Elle a même joint quelques caricatures de sa propre main, la montrant dans le même rôle à travers les âges, de 1907 à 1940 et jusqu'à sa mort.

Cette lettre envoyée de Suisse où la grande comédienne (d'après sa propre expression) «gagne sa croûte actuellement» est à la fois si spirituelle et si juste que nous nous en voudrions, de ne pas la porter à la connaissance de nos lecteurs:

Ah, Monsieur! Votre intention était peut-être de m'être désagréable, mais vous ne

*pouvez pas savoir à quel point vous m'avez fait plaisir!*

*Si fort que vous soyez de me voir arriver en bonne sur la scène ou sur un écran, vous l'êtes certainement dans les 20 ou 30 fois moins que je ne le suis moi-même!*

*Vous, il n'y a guère que 10 ou 12 ans, je pense, que cette perpétuelle domestique vous empoisonne — moi, il y a 32 ans ½! (car j'ai fait beaucoup de province).*

*Et ça s'augmente (dans la période préparatoire) des visages heureux de mes directeurs me disant: «Nous vous avons ménagé une cuisinière...» comme s'ils m'offraient la Légion d'Honneur sur un plateau; et leur sourire de triomphe ne connaît plus de limites quand ils me dévoilent (brillante innovation) que je dirai «collidor», «quisine», serai amoureuse de mon maître, aurai à chanter en rangeant, et m'appellerai peut-être Pauline!*

*Quand la bonne est celle d'un petit film pauvre, un court métrage tourné en studio grand comme une cage d'escalier — le scénariste est toujours un monsieur qui a de mauvaises dents (pour la triste raison qu'il est agé et sans argent pour payer le dentiste) de même que les commanditaires du petit film sont souvent des gens en grand deuil (pressés de doubler — qu'ils disent — un capital échu de la veille) — et de scénariste ajoute à la détresse de la femme de*

*ménage du jour, la confidence horrible d'un sketch fait par lui, avec rôle fait pour moi, rêvant à moi, ne souhaitant que moi et où je jouerai une bonne!*

*Ah! mon bon monsieur, ceci est peut-être pâle à vos yeux, mais pour l'infortunée que ju suis, c'est fatigant comme un calembour appliqué à un nom propre!*

### FRANCE

#### **Des amis du cinéma appellés à des postes dirigeants.**

Les cinéastes français ont dû se plaindre bien souvent du manque de compréhension dans les sphères gouvernementales. D'autant plus chaleureusement saluent-ils aujourd'hui la nomination à des postes importants de trois grands amis du cinéma.

Louis Rollin, Président du Groupe des Parlementaires de la Seine, est devenu Ministre du Commerce et de l'Industrie; à maintes reprises et notamment au début des hostilités, il a vigoureusement défendu les intérêts cinématographiques et surtout ceux de l'exploitation.

Louis Deschizaux, député de l'Indre et jusqu'ici Rapporteur de l'Information aux Affaires Etrangères devant la Chambre des Députés, fut nommé Président du Comité Technique de la Propagande au Ministère de l'Information. On se plaît de savoir à la tête de ce Comité, — composé de professionnels qualifiés et chargé de tout ce qui concerne la Radio, la Photo, et le Cinéma, — un excellent connaisseur de l'industrie cinématographique, à laquelle il a consacré récemment un rapport remarquable.

Henry Chokat,  
*technicien averti et très connu dans les milieux cinématographiques, fut choisi par N. Lauveut-Eynac, ministre de l'Air, connue chef de cabinet.*

## La Cinémathèque Française au service des œuvres de bienfaisance.

Un noble but, un chef compréhensif, des organisateurs avertis: toutes ces conditions du succès se trouvaient réunies dans le *gala franco-britannique* donné récemment au Casino de Châlons-sur-Marne au bénéfice de la Croix-Rouge française.

Dans la grande salle du Casino, pavée aux couleurs alliées, devant un public d'élite, se déroula pendant plus de trois heures un magnifique spectacle placé sous le signe de l'Entente Cordiale. Jamais, depuis le début de la guerre, Châlons n'avait connu une telle affluence d'officiers généraux français et anglais.

La première partie du spectacle, commenté par André Robert, était consacré à une histoire rétrospective du cinéma. Grâce aux trésors de la *Cinémathèque Française*, créée il y a quelques années sur l'initiative de P. A. Harlé (dont la présence fut saluée chaleureusement par ses camarades officiers) nous vîmes successivement les premiers essais de Marey et d'Edison, le programme de la soirée historique du Grand Café, émouvant témoignage de l'œuvre des Frères Lumière, quelques scènes d'une féerie de Georges Méliès, le créateur du spectacle cinématographique, les travaux passionnantes de Grimoin-Sanson, des scènes désopilantes de films de Zecca et Max Linder, «Le Pèlerin» de Charlie Chaplin, le «Ballet mécanique» de Fernand Léger, la plaidoirie des «Deux Timides» de René Clair, le «Bernard L'Ermité» de Jean Painlevé et un dessin animé de Walt Disney.

La seconde partie comprenait «Deux Empires, une Force», l'un des meilleurs films en Trois Minutes de Marcel de Hubsch, des pages saisissantes des drames finlandais et polonais et l'évocation du pèlerinage de Czestochawa, les beaux paysages de la campagne de Prague et les loisirs en Angleterre dans «Sparte Time» et enfin le film d'Ichac, «Missions de la France» qui constituait la meilleure conclusion possible pour un spectacle de cette qualité.

Ce gala, rapportant plus de 10.000 Francs pour les Foyers du Soldat, sera répété à Reims, au profit des Oeuvres d'Entr'aide dans l'Armée, et très probablement aussi dans d'autres villes de la France.

(«Cinématographique Française».)

## Sanctions contre les directeurs parisiens.

Le mois dernier, relate la *Cinématographique Française*, une quarantaine de cinémas de la région parisienne se sont vu retirer l'autorisation de donner spectacle parce qu'ils avaient laissé entrer dans leur salle un nombre de spectateurs supérieur à celui que leur avaient fixé les commissions de la Défense Passive.

Cette sanction a porté sur cinq ou six jours, seulement, mais la Préfecture, dont

dépend la Défense Passive, après avoir allégé d'un jour ou deux ces punitions, n'a pas caché que, pour les récidivistes, les sanctions suivantes iraient jusqu'à la fermeture totale.

Ce n'était évidemment pas pendant plusieurs séances consécutives que les malheureux Directeurs ainsi punis avaient laissé entrer trop de clients. Ils en eussent été bien incapables car, dans l'état actuel des affaires, les belles salles ne se font pas le soir, ni en matinées de semaine. C'était pendant une séance de matinée de dimanche.

La semaine avait été particulièrement mauvaise. Malgré les réductions du personnel, la diminution de l'éclairage, le renoncement à des frais d'entretien trop dispendieux, les recettes des quatre premiers jours du programme étaient loin d'équilibrer les dépenses.

L'afflux des spectateurs de l'après-midi du dimanche, par un temps gris et évidemment sans danger d'alerte, parut providentiel. Le contrôleur de l'entrée ouvrit les portes un peu plus qu'il n'aurait fallu...

«La consigne est la consigne», ajoute P. A. Harlé en commentant cette décision. «Le chiffre officiel ne doit pas être dépassé — qu'il pleuve ou qu'il fasse beau — que le public ait envie de s'amuser ou non — que les recettes du commerce parisien soient, ou ne soient pas encore, tout à fait, en déficit.

«Nous sommes pleinement d'accord avec les services préfectoraux de la Défense Passive: Une consigne doit être observée, et les délinquants doivent être punis.

«Mais n'y a-t-il pas lieu de modifier la consigne? Notamment, et sur ce seul petit point de détail, sans intérêt autre que commercial: le maximum des spectateurs admis doit-il être immuablement le même en soirée et en matinée?

«Les abris proches sont méticuleusement désignés aux spectateurs et sont souvent trois fois assez vastes pour contenir la salle entière.

«Les spectateurs ne s'y rendront-ils pas beaucoup plus aisément le jour que la nuit?»

## Enfin, les nouveaux films sortent à Paris ...

Pendant des mois, les Parisiens amateurs du cinéma devaient se contenter de vieux films et revoir tous les succès d'autrefois. Vu les difficultés de l'exploitation, les distributeurs ne voulaient pas sortir les grands films de la nouvelle production, que les directeurs de cinéma ne pouvaient pas payer assez cher. Mais heureusement, la situation s'améliore d'un mois à l'autre, et enfin, les nouveaux films commencent à sortir.

Aujourd'hui, les Parisiens peuvent applaudir tous ces grands films français qu'on a déjà vus à l'étranger et notamment en Suisse — «La Charrette Fantôme», «Battement de Coeur», «Cavalcade d'Amour» et «Pièges» présentés les premiers, puis «Les Musiciens du Ciel», «Sérénade», «L'Emi-

grante», «Tempête sur Paris» (donné sous le titre abrégé «Tempête»), «Le Déserteur» (intitulé ici «Je t'attendrai»), «Narcise» et «Feu de Paille».

## Les grands succès à Paris.

Trois films tiennent depuis des mois l'affiche de quelques-uns des principaux théâtres de Paris: un film français «Battement de Coeur» qui au début avril, était à sa douzième semaine au Cinéma de la Madeleine, un film américain «Mr. Smith goes to Washington» qui depuis quinze semaines enchanter le public du «Biarritz», et l'admirable film anglais «Good bye, Mr. Chips» qui poursuit depuis Noël sa carrière au nouveau cinéma «Triomphe».

## La première parisienne de «Ninotchka».

La première à Paris de «Ninotchka», le nouveau film de Greta Garbo, mis en scène par Ernst Lubitsch, fut un événement artistique et mondain. Le Tout-Paris assista à la représentation, dont la recette a été destinée par la Metro-Goldwyn-Mayer au bénéfice du «Colis aux Armées». Dans l'assistance, on remarqua la Générale Weygand, l'Admirale Darlan, M. Langeron, préfet de Paris, M. et Mme. Piétri, le Baron de Rothschild, M. et Mme. Paul Claudel, Georges Duhamel, André Maurois, Sacha et Geneviève Guity, Pierre Wolff, Hélène Vacresco et Raimu. Est-il besoin de dire, que ce fut pour la Garbo et l'illustre régisseur un triomphe éclatant ...

## Un nouveau théâtre d'exclusivité à Paris.

La guerre a pu retarder, mais non empêcher la création d'un nouveau et luxueux théâtre d'exclusivité à Paris. Commencé en mai 1939, interrompu au début des hostilités et repris en décembre, «Le Français» vient d'être inauguré. L'ouverture de ce théâtre, construit par Jacques Haïk et programmé par Siritsky, marque une date dans l'exploitation française et aussi dans l'architecture de cinéma. C'est (comme l'affirme la *Cinématographie Française*) un des plus beaux spécimens de la technique, de l'art et du raffinement des artisans et façonniers français, et un des plus beaux cinémas du monde.

La façade offre un vaste espace haut et creux où sont posées les figures et les panneaux-réclames du film sous un manteau de staff blanc orné d'un grand motif et des lettres capitales «Le Français». Le hall est en staff à cannelures blanches sur fond rose. Des motifs lumineux en staff blanc représentent des colombes sur rosace tricolore. Les murs du dégagement sont tapissés de velours cyclamen, comme le sol, et de chaque côté du dégagement avant la salle, des glaces orées sont posées en revêtement. Les portes blanches et or à poignées de verre

fileté conduisent à l'orchestre et un escalier de chaque côté du hall mène au balcon très spacieux.

La salle affecte la forme ovoïde et les neuf cents fauteuils confortables de velours cyclamen à passepoils de cuir blanc ont, de ce fait, une orientation excellente, car chaque spectateur obtient une visibilité parfaite. Un balcon droit, à gorges lumineuses, est tendu harmonieusement au-dessus de la salle. Les murs sont revêtus de laine de verre et de laine d'amiante projetées sur les surfaces.

Le point attractif est le proscénium, dont les côtés tendus du même velours rouge cyclamen flanquent une double grille de ferronnerie d'art, habillée de motifs en rhodoïd multicolore, sur lesquels joue la «lumière noire», en des utilisations d'un art ultra-moderne et d'une grande beauté. La double grille est mobile, mue par moteur, et vient recouvrir les côtés du proscénium dès que l'écran doit être libéré pour la projection.

Voici les dimensions de la grille: 7 mètres de haut sur 8 mètres de large. La salle est de 15 mètres de long sur 16 mètres dans sa plus grande largeur.

### **Pathé-Consortium reprend son activité dans la distribution.**

C'est une bonne nouvelle que vient d'annoncer Pathé-Consortium. Réorganisant, suivant un vaste programme, sa distribution «Standard», la grande maison française va reprendre son activité en faveur de nouveaux films. Elle a conclu, à cet effet, des accords avec une nouvelle société de production, la «Société Centrale de Cinématographie», qui s'est assuré le concours de grands artistes français et prépare toute une série de films de classe internationale.

### **On tourne «Volpone».**

Une grande chambre fastueuse avec un lit à baldaquin en torsades et une baie ouvrant sur le «Canale Grande» où passent les gondoles. Evocation de la Renaissance vénitienne.

C'est le décor d'une des scènes capitales de «Volpone», le film que réalise actuellement Maurice Tourneur (d'après la pièce de Stefan Zweig et Jules Romains, qui est une nouvelle version de la célèbre comédie anglaise de Ben Jonson).

On sait le thème: la cupidité. Autour de ce motif central, incarné par l'artificieux Mosca (Louis Jouvet), nous voyons se débattre Volpone (Harry Baur), faux mourant auquel seront apportés tous les biens de la terre sous la forme de cadeaux intéressés. De belles femmes, telle Colomba (Jacqueline Delubac) ou Canina (Marion Dorian), des avares donnant leur or, des personnages d'un haut relief comme Corbaccio (Charles Dullin) ou Corvino (Fernand Ledoux) ou Léone (Alex Rignault) se poursuivent dans cette histoire truculente et savoureuse, qui

a des rebondissements inattendus dans le cadre du tribunal où l'on juge l'affaire et son immoralisme.

«Volpone» fut une pièce à grand retentissement. «Volpone», film, aura la même importance, et le mouvement ondoyant du rythme cinématographique, cependant que les producteurs (Ile-de-France Film) accordent à sa réalisation un soin et une ampleur de grand film du temps de paix. Les seuls costumes portés par les protagonistes témoignent, par leur richesse et leur originalité, des efforts faits pour assurer à «Volpone» tous ses moyens esthétiques.

(L. D. «Cinématographie Française.»)

### **Pierre Fresnay termine son film «Duel».**

Parmi les grands films français interrompus au début de la guerre, se trouvait aussi «Le Duel» qui devait marquer le début de Pierre Fresnay comme metteur en scène. De longs mois ont passé avant que le Capitaine Fresnay et son chef-opérateur Matras aient obtenu une permission professionnelle pour reprendre et terminer cette œuvre, réalisation d'une pièce d'Henri Lavedan. C'est dans la propriété de Fresnay et d'Yvonne Printemps, près de Paris, qu'on a tourné les extérieurs — avec les propriétaires, Raimu, Raymond Rouleau et Tony Carretier dans les rôles principaux. Ainsi s'achève un film qu'on attend avec impatience.

### **Un sujet original et actuel.**

Yves Mirande a imaginé pour son nouveau film une histoire originale et actuelle: *l'histoire de douze femmes* d'âge, de milieu et de caractère différents, dont certaines ne se seraient peut-être jamais rencontrées s'il n'y avait pas eu la guerre, et dont les mariés, fiancés ou amis sont «quelque part en France». Joué uniquement par des femmes, ce film, mis en scène par Georges Lacombe, réunit douze actrices de talent: Françoise Rosay, Gaby Morlay, Simone Berriau, Betty Stockfeld, Micheline Presles, Blanchette Brunoy, Mila Parély, Pamela Stirling, Simone Renant, Primrose Perret, Marion Delbo et Nina Myral.

### **Le nouveau film de Pagnol.**

Malgré toutes les difficultés de l'heure, Marcel Pagnol va réaliser bientôt un nouveau film intitulé «La Fille du Puisatier». C'est une comédie sentimentale et paysanne, dont Pagnol a écrit également le scénario et les dialogues. Raimu, Fernandel, Josette Day et Charpin sont déjà engagés; fin mai ou début juin au plus tard sera donné au studio de Marseille le premier tour de manivelle. Les milieux cinématographiques français — et étrangers — sont heureux d'appréhender cette nouvelle.

### **Sacha Guitry prépare ...**

Sacha Guitry, dont on avait annoncé (et démenti) le départ pour Hollywood, prépare un nouveau film: «Le petit Village».

Comme toujours, ce sera un film Guitry cent pour cent, écrit, dialogué, réalisé et joué par le «maître».

### **Chopin sous les traits de Pierre Blanchard.**

L'éminent acteur Pierre Blanchard qui, après avoir joué dans «Nuit de Décembre» un grand virtuose de piano, va incarner le rôle de Frédéric Chopin dans un grand film musical de Maurice Tourneur «La Valse de l'Adieu». Inspiré d'une nouvelle de H. Du-puy-Mazuel, le film évoque une idylle de jeunesse du musicien polonais et donne le récit romancé de son premier amour pour Marie Wodzinska (interprétée à l'écran par Annie Vernay). Mais en fait, c'est une nouvelle version d'un film muet, dans lequel Blanchard a déjà joué ce même rôle. Henry Roussel qui l'avait mis en scène, compose le nouveau scénario, en collaboration avec H. André-Legrand. Aujourd'hui, les événements ont conféré à ce sujet un intérêt d'actualité, car c'est dans le cadre de la Pologne martyre et luttant pour son indépendance, que se passe l'action.

### **Michèle Morgan partirait pour Hollywood.**

Depuis quelques semaines déjà, on parle à Paris du départ prochain pour l'Amérique de Michèle Morgan. Il paraît se confirmer, en effet, que l'excellente actrice française a signé un engagement pour tourner, à Hollywood, un ou même plusieurs films, le premier pour la R.K.O.

## **BELGIQUE**

### **Deux nouveaux groupements professionnels.**

Les cinéastes belges, fort actifs ces temps derniers, viennent de créer deux nouveaux groupements professionnels. Lors d'une réunion à Bruxelles, les producteurs ont jeté les bases de statuts d'un «Syndicat de Producteurs», dont le comité pour 1940 est composé de M. Gaston Schoukens, Président, M. Jan Vanderheyden, Vice-président et M. Henri Storck, secrétaire. En même temps s'est constituée, sous la présidence de H. Parys, l'*«Union Professionnelle des Techniciens et Spécialistes de la Production Cinématographique»*, qui permettra aux techniciens de mieux défendre leurs intérêts.

## **ANGLETERRE**

### **Folklore en films.**

L'Institut Britannique du Film eut l'excellente idée de grouper des documents cinématographiques sur le folklore anglais, qu'il veut montrer ensuite aux soldats, pour maintenir ainsi le contact entre les troupes et leur pays. Afin de réaliser ce but, on a fait appel à toutes les bonnes volontés; les

cinéastes, amateurs ou professionnels, peuvent choisir leur sujet eux-mêmes ou demander conseil à l'Institut. C'est ainsi qu'un amateur de Shrewsbury a fait parvenir un documentaire sur la fabrication des pipes en terre, spécialité de sa province depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Des films sont attendus sur les pittoresques danses galloises, sur la bénédiction de la mer et d'autres coutumes anciennes, qui gardent la poésie du terroir et celle du passé.

### **Janine Darcey, vedette de films anglais.**

Aux studios de Denham est tourné actuellement un film «Old Bill and Son», dont l'action se déroule en France avec les armées britanniques. La vedette féminine en sera la jeune actrice française Janine Darcey, qui vient de remporter un grand succès dans un autre film anglais «French without tears» («En français... Messieurs!»).

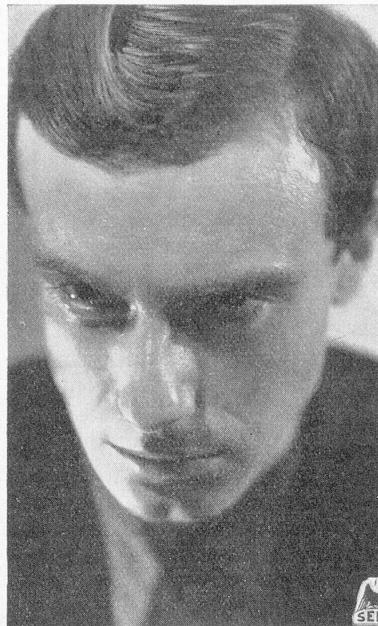
### **Artistes allemands naturalisés Anglais.**

Deux grandes vedettes allemandes, bien connues du public du cinéma, se sont fait naturaliser Anglais: Conrad Veidt qui tient aujourd'hui les grands rôles dans les films de propagande britannique, et le célèbre ténor Richard Tauber.

### **Répartition des recettes bloquées aux firmes américaines.**

La distribution entre les différentes compagnies américaines des recettes bloquées pouvant être exportées d'Angleterre n'a pas été sans difficultés, les compagnies n'étant pas d'accord sur leurs pourcentages respectifs. On sait que 17.500.000 dollars pourront être exportés annuellement à partir du 1<sup>er</sup> octobre dernier. Les principales sociétés américaines auraient obtenu les pourcentages suivants: Metro 25%; Warner Bros 18%; 20th Fox 17,5%; Paramount 15%. Universal n'est pas compris dans cet arrangement, sa position en Angleterre étant tout à fait différente. La somme totale à exporter représenterait le tiers du revenu annuel des films américains en Grande-Bretagne et environ 50% des recettes nettes.

Le comité, qui a discuté avec les productions britanniques d'une part et les distributeurs américains, d'autre part, a déjà communiqué au gouvernement une décision importante: les Américains ne devraient pas être autorisés à utiliser leurs crédits gelés à l'exploitation de salles. M. C. P. Metcalfe est d'avis que les membres de l'industrie cinématographique n'ont qu'une vague idée de ce qui se passe. Plusieurs questions graves sont intimement liées: changement du contingentement, disposition des crédits gelés, formation d'une banque du film. Cette dernière aurait pour objet de fournir des capitaux pour la production de films bri-



*Franco Borghi,  
le metteur en scène et auteur du  
grand film suisse «Eve».*

tanniques, en plus de ceux prévus par le contingentement.

(«Cinématographie Française»).

### **ITALIE**

#### **Une grande activité règne aux studios.**

La «Cinématographie Française» publie, sous la signature de son rédacteur en chef Marcel Colin-Reval, un grand article sur l'activité du cinéma italien, l'assistance de l'Etat et la popularité du film français en Italie. Nous croyons intéressant pour nos lecteurs d'en donner ici quelques extraits:

«Depuis trois ans, en effet, le cinéma d'Italie qui, parmi les industries de ce pays fait encore figure de benjamin, est l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part des hommes du gouvernement. On lui a construit une «cité» de toute beauté, riche, moderne, confortable et pratique: La Cinecittà.

A quelques pas de cette ville du cinéma, le gouvernement italien a construit un *Centre Expérimental* du cinéma, sorte d'école qui forme les opérateurs, les metteurs en scène, les découpeurs, les monteurs, les techniciens et les artistes. En face de ce Centre, s'élèvent les nouveaux établissements de la *Luce*, autre organisme d'Etat qui réalise les actualités et films documentaires et scientifiques.

En créant ce bel instrument de travail, le gouvernement italien a, en même temps, eu la sagesse de prendre des décisions permettant au jeune cinéma italien d'exister:

Protection de l'industrie; primes de toutes sortes à la production dont la principale est l'*attribution de quatre bons de doublage* à tout film réalisé dans les studios italiens. Chaque bon est racheté par les éditeurs de films doublés à raison de 50.000 lires. Le producteur d'un film italien touche par conséquent 200.000 lires, soit la valeur de 400.000 francs. De telle sorte, qu'en 1939, la production italienne a touché une subvention de plus de 40 millions de francs.

La collaboration italo-française, très discutée en France, ne trouve que des partisans en Italie. Question d'intérêts, dirait-on? Peut-être. Mais il y a mieux. Le jeune cinéma italien aime le cinéma français. Il s'en inspire et le prend pour modèle. Il apprécie et estime nos artistes et nos metteurs en scène et nos techniciens.

Dans toutes les villes, on ne présente que des films italiens et français. Les films américains sont rares. Quant aux films allemands, il faut beaucoup de bonne volonté pour en trouver.

Un exemple! Dans une seule semaine de mars, on a pu voir sur les écrans des salles de Rome les films français suivants:

*L'Homme du Niger, Sans Lendemain et Saint-Thérèse de l'Enfant-Jésus*, présentés en versions originales dans l'élégante salle spécialisée, placée au cœur même de la capitale: Quirinetta, dirigée par Mme. E. Salinos Lebedinsky.

Ont été projetés au cours de la même semaine en version doublée: *Accord final, Cette Vieille Canaille* (dans plusieurs salles), *Orage* (également dans plusieurs salles), *La Vierge folle, Katia, Dernière Jeunesse, Ultimatum et Paradis perdu*. Ce dernier film est sorti simultanément dans les vingt principales villes d'Italie.

Après le film italien, le film français occupe incontestablement la première place. Certes, l'absence actuelle du marché italien des films des principales maisons américaines: Metro, Fox, Paramount n'est pas étrangère à cette situation. (Seuls les Artistes Associés, Universal et Columbia présentent leur films en Italie.) Toutefois, si le film français n'avait pas su s'attirer la sympathie du public italien, le film allemand se serait empressé de prendre la place des films américains. Or, le film français est très apprécié, aimé et recherché non seulement par la bonne société, mais aussi par le grand public.

Ce fait nous a été confirmé par Son Excellence M. Pavolini, ministre de la Culture Populaire, et Son Excellence M. Vezio Orasi, directeur de la Cinématographie italienne, deux animateurs pleins de jeunesse et d'allant.

Les chiffres qu'ils m'ont fournis montrent à la fois l'effort prodigieux du Cinéma italien et l'excellence de notre position en Italie.

En 1939, les studios italiens ont réalisé 109 films dont 92 ont été terminés et présentés; 190 films étrangers ont été importés dont 70 films français, 43 allemands, 37 anglais, 37 américains, etc....»

## **Les «Big Four» en Italie.**

Ainsi que nous l'avons annoncé, quatre grandes maisons cinématographiques américaines (R. K. O., Columbia, United Artists et Universal) ont déjà repris leurs envois en Italie, environ une quarantaine de films. Mais voici que le bruit court que les relations vont être renouées également avec les «Big Four»: Metro, Warner, Paramount et Fox.

D'après ce qu'on dit — et qu'on publie ça et là — un délégué du Monopole italien serait actuellement à Londres pour des négociations directes avec M. Hull Forster, représentant européen de la Hays Corporation. On assure qu'on parviendra très probablement à un accord sur la base suivante: contingemment, garantie annuelle d'environ 15 millions de lires aux maisons de Hollywood, distribution et exploitation des films américains réservée aux agents du Monopole.

Comme nous l'avons dit, cet accord paraît très probable et imminent. Mais, en tout cas, la production nationale, qui vient d'accomplir un effort très sensible en vue d'atteindre non seulement l'augmentation du nombre de ses films, mais aussi l'amélioration de leur qualité, sera pleinement sauvegardée dans tous ses droits et tous ses intérêts.

## **AFRIQUE DU NORD**

### **Ouverture de nouveaux cinémas.**

Le cinéma en Afrique du Nord, après avoir surmonté les difficultés résultant de la mobilisation, s'est vite adapté aux nouvelles conditions et connaît aujourd'hui une remarquable reprise d'affaires. A Casablanca passent les grands films de la nouvelle production et font (comme nous l'affirme le correspondant de la «Cinématographie Française») bien souvent salle comble. A Alger fut même ouvert, il y a quelques semaines, un nouveau cinéma de 500 places, inauguré avec un grand film de Warner Bros «Victoire sur la Nuit» d'Edmond Goulding, projeté ici avant Paris et Londres. A Tanger également, on annonce l'ouverture prochaine d'un grand cinéma français, de 1500 places, construit sur les plans d'un architecte de Rabat.

## **AMÉRIQUE**

### **Prix américains.**

Le prodigieux succès du grand film en couleurs «Gone with the wind» (Autant en emporte le vent), réalisé d'après le fameux roman de Margaret Mitchell, se reflète dans les nombreuses distinctions qu'il a remportées. L'Académie des Arts et Sciences Cinématographiques, de Hollywood, a réservé à cette œuvre, à ses réalisateurs et artistes, quatre des six prix de cette année: celui du meilleur film, celui du meilleur producteur (David O. Selznik), celui du meilleur en scène (Victor Fleming) et enfin, celui de la meilleure actrice (Vivian Leigh).

Le prix du meilleur acteur a été décerné à Robert Donat, pour l'interprétation du film britannique «Good bye, Mr. Chips»; comme meilleur acteur d'un deuxième rôle, le jury a désigné Thomas Mitchell, pour sa création du Docteur dans «La Chévauchée Fantastique» (Stagecoach).

### **Un film sur André Maginot.**

Les héritiers d'André Maginot, créateur de la fameuse ligne de défense française, écrivent actuellement un livre d'après les documents recueillis et composés par l'ancien Ministre de la Guerre. Les droits d'adaptation cinématographique ont été achetés par la 20th Century Fox, qui a chargé l'écrivain américain Up de Graf de la traduction. Le film, qui sera tourné à Hollywood, va montrer l'énergique figure de ce grand soldat et réalisateur, qui a su donner à son pays une puissante armature et l'a protégé ainsi contre une nouvelle invasion.

### **Bette Davis va incarner Sarah Bernhardt.**

Souvent déjà, de grandes artistes avaient l'intention d'incarner la célèbre tragédienne française Sarah Bernhardt, mais elles ont reculé devant les difficultés de cette tâche extrêmement délicate. Aujourd'hui, cependant, on affirme que Bette Davis tentera de faire revivre l'inoubliable actrice.

### **Une couturière devient vedette.**

Ilona Massey, qui a interprété dans différents films des rôles de second plan, a été choisie comme partenaire de Nelson Eddy dans le film «Balalaika». La nouvelle vedette, Hongroise d'origine, a été couturière à Budapest; le diplôme d'une maison de couture, mis à la place d'honneur dans sa chambre, le prouve ...

### **L'Assurance-vie de Walt Disney.**

Une information de New-York, reproduite ces jours-ci dans le «Paris-Soir», nous apprend qu'une sensationnelle police d'assurance-vie a été signée en rapport avec une importante opération financière conclue pour le développement des productions cinématographiques du célèbre dessinateur et cinéaste américain Walt Disney.

Etant donné que si Walt Disney venait à disparaître, l'activité de la société serait singulièrement menacée, les souscripteurs des nouvelles actions de préférence ont voulu se protéger contre un tel risque et ont pris l'initiative d'une police décennale d'un million et demi de dollars sur la vie de l'ingénieux auteur de «Blanche Neige».

Cette police d'assurance qui, au cours actuel des changes correspond à 70 millions de francs français, est, dit-on, la plus forte police émise jusqu'ici sur les risques de mort d'une seule personne.

## **Films français à l'Exposition de New York.**

L'Exposition Universelle de New York va bientôt rouvrir ses portes, et de nouveau, le Pavillon de la France recevra les foules. Son attrait particulier sera la Salle de Cinéma, qui reprendra aussitôt ses séances régulières; cette année, de nombreux films nouveaux y seront présentés, tous ceux qui, destinés à l'Exposition, n'ont pu être livrés l'été dernier. La «Cinématographie Française» en donne quelques précisions et cite les titres:

«Missions de la France», d'Ichac; «Elégances ou la Mode rêvée», de L'Herbier; «La Jeune Fille de France», d'Allegret et Lallier; «La France est un Empire», de Ciné-Reportages; «Paris vu de la Seine», de J.-C. Bernard en Technicolor, et peut-être «Solutions françaises», de Jean Painlevé. D'autre part, le Centre du Tourisme enverra quelques-unes de ses nouveautés: «La Bretagne», de Maurice Cloche; «La Croisière sauvage» (descente du Verdon), de Roger Verdier; la série en 16 mm, et en couleurs de M. Brice sur divers itinéraires touristiques dans les provinces françaises, qui constituent une remarquable réussite. Ces films de 16 mm. sont sous-titrés français-anglais, et comportent également une intéressante innovation des versions en toutes langues, par disques.

Le Commissariat envisage également de procéder à un choix, dans les cinémathèques de la Guerre, de la Marine et de l'Air, en vue de monter des versions anglaises de quelques films intéressants.

Au Palais de France, enfin, sera projeté à chacune des séances quotidiennes, le Journal de Guerre, du Service Cinématographique de l'Armée.

## **Production Franco-Britannique**

La France et la Grande-Bretagne, après avoir réalisé une coopération étroite dans les domaines militaire et économique, veulent instituer maintenant une active collaboration cinématographique. André Maurois, le célèbre romancier français et un de ceux qui connaissent le mieux l'Angleterre, a lancé le premier cette idée; d'illustres écrivains, metteurs en scène et vedettes des deux pays ont suivi son exemple. De nom-

breux films, de Pierre Caron, René Clair, Alexander Korda entre autres, vont exalter la fraternité d'armes des deux nations, dans l'autre guerre et celle d'aujourd'hui. Quelques documentaires, achevés déjà ou en travail, s'efforcent à mieux faire comprendre aux Anglais le peuple français et ses coutumes, et à démontrer au public français l'énorme effort militaire de la Grande-Bretagne.